

les pros de la petite enfance

1er site d'information pour les professionnels de la petite enfance

L'EDITO DE CATHERINE LELIEVRE



Les ordonnances, la grande affaire de l'année 2019

En 2019, la question la plus sensible concernant la petite enfance sera celle des ordonnances. De leur contenu, de leur portée, de leur mise en œuvre. Les ordonnances qui, en application de [la loi Essoc](#) votée au printemps 2018 et promulguée en août de cette même année, se préparent depuis plusieurs mois dans [des groupes de travail](#) constitués avec les acteurs du secteur par la DGCS.

Au fil des thèmes, des désaccords (des alliances aussi) apparaissent : les gestionnaires et les pros de terrain, les collectivités territoriales et les réseaux privés, l'accueil individuel et l'accueil collectif, etc. Certains veulent aller de l'avant et vite, et prendre tous les risques, d'autres prudents ne veulent lâcher la proie pour l'ombre et restent sur le qui-vive, échaudés qu'ils furent par certaines décisions passées...

De ces ordonnances, dont peu de choses filtrent car le secret est exigé, on peut attendre le pire et le meilleur. Une dérèglementation dangereuse VS une souplesse positive, des simplifications utiles VS des simplifications réductrices, un coup d'accélérateur à la création de nouvelles structures VS un appauvrissement de la qualité, un coup de pouce au collectif VS les assistantes maternelles, un rôle accru pour les Caf VS un moindre rôle pour les PMI...

Des discussions animées, il est sorti de bonnes idées et de plus mauvaises qui heureusement furent abandonnées... comme celle de fusionner micro-crèches et MAM sous une appellation commune de mini-crèches !

Mais quelles que soient l'issue de ces travaux et les options retenues **il est certain qu'avec ces ordonnances le paysage de l'accueil des moins de trois ans va changer.** Plus ou moins durablement puisqu'il est prévu une évaluation des mesures prises dans ce cadre.

Alors fidèle à notre mission, soyez sûrs que nous vous informerons précisément et fidèlement de ce qui se prépare, car la vigilance est de mise.

Et bien sûr **nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle année 2019.** Et vous le savez comme nous, il n'y pas que le travail dans la vie. Alors soyez heureux !